



HARVES TECHNOLOGY NORTH AMERICA

Politique de garantie et de retour

Date d'entrée en vigueur : août 2026 | Version 1.0

1. Introduction

Le présent document établit la politique de garantie et de retour applicable aux produits Harves Rainwater Wall vendus par Harves Technology North America (« Harves NA », « nous » ou « notre »), dont le siège social est situé à Calgary, en Alberta, au Canada. Cette politique s'applique à tous les achats effectués directement sur harvestechnology.ca ou auprès de distributeurs autorisés de Harves NA au Canada et aux États-Unis.

Cette garantie s'ajoute aux droits que vous pourriez détenir en vertu des lois provinciales, territoriales ou étatiques applicables en matière de protection du consommateur, et ne les limite en aucun cas. En cas de conflit entre la présente politique et les lois obligatoires de protection du consommateur, la loi applicable prévaut.

2. Définitions

- « **Produit** » désigne le système Harves Rainwater Wall, y compris le réservoir en LLDPE, le filtre d'entrée, les raccords, le robinet à écoulement gravitaire et les supports de montage (profilé Z ou H) fournis au moment de l'achat.
- « **Acheteur** » désigne l'acheteur initial du Produit, ou un propriétaire subséquent à qui la garantie a été valablement transférée conformément à l'article 8.
- « **Période de garantie** » désigne la période commençant à la date de livraison du Produit à l'Acheteur, telle qu'attestée par la confirmation d'expédition ou l'accusé de réception de livraison.
- « **Détaillant autorisé** » désigne Harves Technology North America ou tout détaillant expressément autorisé par Harves NA à vendre le Produit au Canada ou aux États-Unis.
- « **Défaut** » désigne un défaut de fabrication qui empêche le Produit de remplir sa fonction prévue de collecte et de stockage des eaux pluviales dans des conditions d'utilisation résidentielle ou commerciale normales.

3. Couverture de la garantie

3.1 Garantie standard du fabricant de 2 ans

Harves NA garantit le Produit contre les défauts de fabrication pour une période de deux (2) ans à compter de la date de livraison. Si un Défaut est confirmé, Harves NA procédera, à sa seule discrétion, à la réparation ou au remplacement du Produit ou du composant défectueux sans frais pour l'Acheteur, y compris les pièces de rechange et les frais d'expédition aller-retour au Canada.

Cette garantie couvre les composants suivants tels que fournis au moment de l'achat :

- Réservoir en LLDPE et composants structurels
- Filtre d'entrée et tous les raccords inclus
- Supports de montage (profilé Z ou H)
- Robinet à écoulement gravitaire
- Joints d'étanchéité, garnitures et connecteurs fournis avec le Produit

3.2 Installation

Harves Technology North America ne fournit pas de services d'installation. L'installation est la responsabilité exclusive de l'Acheteur. Les dommages résultant d'une installation incorrecte ne sont pas couverts par cette garantie. Il est recommandé aux Acheteurs de suivre le guide d'installation étape par étape fourni avec chaque unité.

3.3 Résumé de la couverture

Composant	Couvert (Années 1-2)
Réservoir en LLDPE	Oui — réparation ou remplacement
Filtre d'entrée et raccords	Oui — réparation ou remplacement
Supports de montage	Oui — réparation ou remplacement
Robinet de sortie	Oui — réparation ou remplacement
Expédition (au Canada)	Harves NA paie l'aller-retour
Installation / main-d'œuvre	Non couvert

4. Exclusions de la garantie

Cette garantie ne couvre pas les dommages, dysfonctionnements ou défaillances résultant de :

- L'usure normale, y compris les changements esthétiques tels qu'une légère décoloration de surface due à l'exposition aux rayons UV, qui n'affectent pas l'intégrité structurelle ou la fonction

du Produit.

- Une installation incorrecte non conforme au guide d'installation du Harves Rainwater Wall fourni avec le Produit.
- L'utilisation du Produit à des fins autres que la collecte et le stockage des eaux pluviales (par exemple, le stockage de produits chimiques, le traitement de l'eau potable ou les systèmes de plomberie sous pression).
- Le raccordement à un réseau d'eau sous pression sans soupape de réduction de pression appropriée.
- Les dommages causés par le gel résultant du non-respect des instructions d'hivernage fournies dans le guide d'installation. Dans les régions où les températures descendent régulièrement en dessous de 0 °C, l'Acheteur est responsable de vidanger ou d'isoler l'unité avant la saison de gel.
- Les modifications, altérations ou réparations non autorisées effectuées par toute personne autre que Harves NA ou ses représentants de service autorisés.
- Les dommages causés par des catastrophes naturelles, y compris, mais sans s'y limiter, les inondations, tremblements de terre, foudre, vents extrêmes ou chutes de débris.
- Les dommages causés pendant le transport après la livraison à l'Acheteur.
- L'utilisation de pièces de rechange ou d'accessoires non authentiques Harves.
- Le défaut d'entretien raisonnable, y compris le nettoyage périodique du filtre d'entrée tel que recommandé dans le guide d'installation.

5. Procédure de réclamation sous garantie

- **Étape 1 — Contactez-nous.** Envoyez un courriel à hello@harvestechnology.ca ou appelez le +1 403 700 4111 en indiquant votre numéro de commande, la date d'achat et une description du problème. Joignez des photographies montrant le Défaut.
- **Étape 2 — Évaluation.** Harves NA examinera votre réclamation et vous répondra dans un délai de cinq (5) jours ouvrables pour déterminer si le problème est couvert par la garantie.
- **Étape 3 — Résolution.** Si la réclamation est approuvée, Harves NA organisera la réparation, le remplacement ou l'expédition de pièces de rechange selon le cas. Pour les réclamations des années 1 à 2, Harves NA fournira une étiquette d'expédition prépayée pour le retour de l'unité ou du composant défectueux.
- **Étape 4 — Retour des articles défectueux.** Les Produits ou composants défectueux remplacés sous garantie deviennent la propriété de Harves Technology North America.

Harves NA se réserve le droit de demander le retour du Produit ou du composant défectueux pour inspection avant d'approuver une réclamation sous garantie. Si l'inspection révèle que le problème n'est pas couvert par la garantie, l'Acheteur en sera informé et le Produit lui sera retourné à ses frais.

6. Politique de retour

6.1 Produits non ouverts et non utilisés

Les Produits non ouverts, non utilisés et dans leur emballage d'origine peuvent être retournés dans les trente (30) jours civils suivant la date de livraison. L'Acheteur est responsable de tous les frais d'expédition de retour. Des frais de restockage de quinze pour cent (15 %) du prix d'achat s'appliquent pour couvrir l'inspection, le reconditionnement et la manutention en entrepôt. Les remboursements seront traités sur le mode de paiement original dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception et l'inspection du Produit retourné par Harves NA.

6.2 Produits ouverts ou utilisés

Les Produits qui ont été ouverts, installés ou utilisés de quelque manière que ce soit ne sont pas admissibles au retour ni au remboursement. Toutes les ventes de Produits ouverts ou utilisés sont finales. Cette exclusion ne s'applique pas aux Produits défectueux — les Produits défectueux sont traités exclusivement en vertu des dispositions de garantie de l'article 3.

6.3 Produits endommagés ou défectueux à la réception

Si un Produit arrive endommagé ou présente un Défaut visible, l'Acheteur doit en aviser Harves NA dans les sept (7) jours civils suivant la livraison. Harves NA organisera un remplacement complet sans frais, y compris l'expédition. L'Acheteur doit conserver tous les matériaux d'emballage d'origine pour l'envoi de retour.

6.4 Comment initier un retour

Pour initier un retour, contactez Harves NA à hello@harvestechnology.ca ou au +1 403 700 4111 avec votre numéro de commande. Ne retournez pas de Produits sans avoir d'abord obtenu un numéro d'autorisation de retour de marchandise (ARM). Les retours reçus sans numéro d'ARM pourront être refusés.

7. Limitation de responsabilité

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, la responsabilité de Harves NA en vertu de cette garantie se limite à la réparation ou au remplacement du Produit, à la seule discrétion de Harves NA. En aucun cas Harves NA ne sera responsable de dommages indirects, accessoires, spéciaux, consécutifs ou punitifs découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le Produit, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages matériels, la perte d'usage, la perte de revenus ou le coût d'équipement de remplacement.

En aucun cas la responsabilité totale cumulée de Harves NA ne dépassera le prix d'achat original du Produit. Rien dans le présent article n'exclut ni ne limite la responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée en vertu de la loi applicable.

8. Transfert de la garantie

Cette garantie peut être transférée à un propriétaire subséquent du Produit, à condition que :

- La preuve d'achat originale (facture ou confirmation de commande) soit fournie au nouveau propriétaire.
- Le Produit soit en bon état de fonctionnement au moment du transfert.
- Harves NA soit avisé du transfert par écrit à hello@harvestechnology.ca dans les trente (30) jours suivant le changement de propriétaire.

La période de garantie n'est ni prolongée ni réinitialisée lors du transfert. La période de garantie restante continue à courir à compter de la date de livraison initiale.

9. Protection du consommateur provinciale et étatique

9.1 Généralités — Toutes les provinces et territoires canadiens

Chaque province et territoire canadien dispose d'une législation en matière de protection du consommateur qui prévoit des garanties et conditions implicites lors de la vente de biens, notamment que les biens doivent être de qualité marchande et aptes à l'usage auquel ils sont destinés. Ces garanties implicites ne peuvent être exclues ni supprimées par contrat pour les ventes aux consommateurs. La présente politique ne limite ni n'exclut de tels droits légaux.

9.2 Alberta

En vertu de la Sale of Goods Act de l'Alberta (RSA 2000, c S-2) et de la Consumer Protection Act de l'Alberta, les biens vendus dans le cadre de transactions de consommation comportent des conditions implicites de qualité marchande et d'aptitude à l'usage. Ces conditions implicites ne peuvent être exclues par contrat dans les transactions de consommation. L'Alberta prévoit également un délai d'annulation de dix (10) jours pour les contrats de vente directe (ventes à domicile ou hors établissement). Les achats standard en ligne et en magasin ne bénéficient pas d'un délai de rétractation légal au-delà de ce qui est prévu dans la présente politique.

9.3 Québec

La Loi sur la protection du consommateur du Québec (RLRQ, c P-40.1) prévoit une garantie légale selon laquelle les biens doivent être durables dans un usage normal pendant une durée raisonnable, compte tenu du prix payé, des termes du contrat et des conditions d'utilisation. Cette garantie légale s'applique automatiquement et ne peut être exclue ni limitée par contrat. Les Acheteurs au Québec bénéficient de cette garantie légale en plus de la garantie contractuelle énoncée dans la présente politique. En cas d'incompatibilité entre la présente politique et la Loi sur la protection du consommateur du Québec, la Loi prévaut.

Note : Le projet de loi 29 du Québec (2023) a introduit des obligations supplémentaires de garantie de bon fonctionnement pour certaines catégories de biens (principalement les appareils électroniques et électroménagers). En date d'août 2026, les produits de collecte des eaux pluviales ne figurent pas parmi les catégories visées par les règlements du projet de loi 29. Si de futurs règlements étendent la couverture à cette catégorie de produits, Harves NA se conformera à toutes les exigences applicables.

9.4 Colombie-Britannique et Ontario

La Sale of Goods Act de la Colombie-Britannique (RSBC 1996, c 410) et la Sale of Goods Act de l'Ontario (LRO 1990, c S.1) impliquent chacune des conditions de qualité marchande et d'aptitude à l'usage dans les contrats de vente aux consommateurs. La Business Practices and Consumer Protection Act de la C.-B. et la Loi de 2002 sur la protection du consommateur de l'Ontario protègent davantage les consommateurs contre les pratiques déloyales. La présente garantie ne limite aucun droit en vertu de ces lois.

9.5 États-Unis

Pour les Produits vendus à des acheteurs aux États-Unis, cette garantie est assujettie à la Magnuson-Moss Warranty Act (15 U.S.C. §§ 2301–2312) et aux lois étatiques applicables en matière de protection du consommateur. Rien dans la présente politique ne limite les droits conférés par la législation fédérale ou étatique applicable.

10. Droit applicable et règlement des différends

La présente politique de garantie et de retour est régie et interprétée conformément aux lois de la province de l'Alberta et aux lois fédérales du Canada qui s'y appliquent, sans égard aux principes de conflits de lois. Tout différend découlant de la présente politique ou s'y rapportant sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de l'Alberta, situés à Calgary.

Nonobstant ce qui précède, pour les acheteurs résidant au Québec, la présente politique est régie par les lois du Québec et les lois fédérales du Canada qui s'y appliquent, et les différends seront soumis à la compétence des tribunaux du Québec, conformément à l'article 3149 du Code civil du Québec.

11. Modifications

Harves Technology North America se réserve le droit de modifier la présente politique de garantie et de retour à tout moment. Toute modification ne s'appliquera qu'aux Produits achetés après la date d'entrée en vigueur de la politique modifiée. Les conditions de garantie en vigueur au moment de l'achat continueront de s'appliquer à cet achat pour toute la durée de la Période de garantie.

12. Coordonnées

Harves Technology North America

Calgary, Alberta, Canada

Courriel : hello@harvestechnology.ca

Téléphone : +1 403 700 4111

Web : harvestechnology.ca

Instagram : [@harvestechnology.na](https://www.instagram.com/harvestechnology.na)

Ce document est fourni à titre informatif et ne constitue pas un avis juridique. Harves Technology North America recommande de consulter un professionnel du droit qualifié pour assurer la conformité avec toutes les lois applicables dans votre juridiction.

© 2026 Harves Technology North America. Tous droits réservés.